

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RÉGION DE EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA

COMMUNE DE MOKOLO



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

FAR NORHT REGION

MAYO TSANAGA DIVISION

MOKOLO COUNCIL

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

0000N°0003/AAMI/C-M/SG/SM/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE MOKOLO

« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2023 »

1. GENERALITES

Dans le cadre de l'exécution de certains projets de prévention et de sécurité routière, la **Commune de Mokolo** a été bénéficiaire d'un transfert de ressources du Ministère des Transports, à travers le Fonds Routier au titre de l'exercice 2023, en vue de financer un projet de prévention et de sécurité routières relatif à la sensibilisation et à la formation des exploitants des motocycles à titre onéreux dans la Commune de Mokolo.

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour l'exécution dudit projet, le Maire de la Commune de Mokolo lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. OBJET DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution du projet de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds Routier, au titre de l'exercice 2023.

3. PARTICIPATION

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurités routières;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les sociétés qui manifestent leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

- La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
00000NP003/AAMI/C-M/SG/SM/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES
MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE MOKOLO »

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
2. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
3. Un certificat de non redevance ;
4. Une copie de la carte de contribuable ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
00000NP003/AAMI/C-M/SG/SM/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES
MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE MOKOLO »

OFFRE TECHNIQUE

L'Offre technique comprendra :

1. La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;

4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

5. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le 20. SEPT. 2023 à 10 heures précises à l'adresse suivante :

6. OUVERTURE DE PLI : 11heures

Commune de Mokolo, service des marches (Porte)

Avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
0 0 0 0 0 N° 0 3 /AAMI/C-M/SG/SM/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES
MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE MOKOLO

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA PREQUALIFICATION

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	05
2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	30
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	15
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	30
6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé, à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus.

Mokolo, le 8 AOUT 2023

Ampliations :

- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication)
- MINT
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



LE MAIRE